

par interim de ce corps d'Etat et s'est constamment fait remarquer par ses vues libérales et sa modération.—*Courrier des Etats-Unis.*

**Faits Divers.**

3<sup>e</sup>. L'Exécutif des Etats-Unis reconnaîtra les divers gouvernements d'Etat, leurs officiers et leurs législaturs s'obligeant à prêter le serment prescrit par la constitution et le gouvernement des Etats-Unis aura à décider de leur légitimité respective.

4<sup>e</sup>. Toutes les cours fédérales seront rétablies dans les différents Etats avec les pouvoirs tels que les définissent la constitution des Etats-Unis et les lois du Congrès.

5<sup>e</sup>. L'Exécutif garantira au peuple et aux habitants de tous les Etats autant qu'il est en son pouvoir, leurs droits et franchises politiques, aussi bien que leurs droits individuels et leurs droits de propriété, tels qu'ils sont définis par la constitution des Etats-Unis et des divers Etats.

6<sup>e</sup>. L'Exécutif des Etats-Unis n'acquiesce à aucune cause de la dernière guerre, tant que les citoyens vivront en paix et en repos, s'abstiendront d'actes d'hostilité armée, et obéiront aux lois en vigueur au lieu de leur rébellion.

7<sup>e</sup>. En termes généraux, la guerre cessant, l'Exécutif des Etats-Unis accordera une amnistie générale, les armées confédérées se débanderont, et leurs officiers et soldats reprendront leurs occupations pacifiques. N'ayant pas leurs pouvoirs pour ratifier ces conditions, nous nous engageons officiellement et individuellement à obtenir promptement les autorisations nécessaires pour mettre à exécution le programme ci-dessus.

W. Q. SHERMAN,  
J. E. JOHNSTON.

Un message, porteur des articles de cette convention est arrivé à Washington, le 21, le soir même, le président Johnson a réuni son cabinet. Le général Grant assistait à cette délibération. L'unanimité du cabinet s'est prononcée contre Sherman. On a de suite envoyé à ce dernier l'ordre de reprendre l'offensive. Le général Grant, même, a été envoyé dans la Caroline du Nord pour conduire en personne les opérations contre la dernière armée rebelle.

On dit que les termes de paix accordés par Sherman ont été repoussés par le cabinet pour les raisons suivantes:

1<sup>o</sup> Le général Sherman a usuré des pouvoirs qui ne lui appartenaient pas, et lui et son adversaire se savaient incompétents pour conclure un pareil arrangement.

2<sup>o</sup> Ces conditions constituent une reconnaissance implicite du gouvernement rebelle.

3<sup>o</sup> Elles impliquent le rétablissement des gouvernements d'Etat rebelles, qui ont été renversés au prix de tant de sacrifices. Elles placent les armes et les munitions de guerre entre les mains des rebelles dans leurs capitales.

4<sup>o</sup> En restaurant les autorités rebelles, elles mettent à même de rétablir l'esclavage.

5<sup>o</sup> Elles peuvent rendre le gouvernement des Etats-Unis responsable de la dette rebelle, et rendent certainement les citoyens divers des Etats rebelles responsables de la dette contractée par les insurgés au nom de l'Etat.

6<sup>o</sup> Elles mettent en question l'existence des gouvernements d'Etat loyaux et le nouvel Etat de la Virginie occidentale, qui a été reconnu par le gouvernement des Etats-Unis.

7<sup>o</sup> Elles abolissent pratiquement les lois de confiscation, et amnistient les rebelles de toutes les peines qu'ils ont encourues pour leurs crimes.

8<sup>o</sup> Elles accordent des points solennellement rejetés par le Président Lincoln, ne forment pas la base d'une paix durable, et permettent aux rebelles de se refaire et de renouveler leurs efforts pour renverser le gouvernement des Etats-Unis, aussitôt que leur force et l'occasion le leur permettent.

L'armée de Sherman a manifesté une grande indignation en apprenant les termes accordés aux rebelles.

On dit que pendant que Johnston négociait avec Sherman, il envoyait ses troupes du côté de la Caroline du Sud.

**LES CONSPIRATEURS.**

Une dépêche de Stanton annonce que le département de la guerre a été informé de la découverte de plusieurs complots des assassins au Canada, où la conspiration a été organisée, après avoir été approuvée par les autorités de Richmond.

Un des assassins, qui est maintenant en prison pour avoir tenté d'assassiner M. Seward, est, parait-il, un des marauds de St. Alban. New-York, 26.—On mande au Times que Painé l'assassin, a essayé de se briser la tête contre la muraille de fer de sa prison.

Washington, 26.—Le département de la guerre est en possession de nouvelles de Grant. Il est rendu à Raleigh et a transmis à Sherman la réponse du cabinet. Johnston en a été aussitôt informé.

**LE NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT.**—Aux termes de la constitution des Etats-Unis, le vice-président du Sénat devient vice-président des Etats-Unis en cas de mort du président de la république et après son remplacement par le vice-président des Etats-Unis. M. Foster, du Connecticut, qui occupait le poste avant l'assassinat de M. Lincoln, a donc été appelé à succéder à M. Johnson à la vice-présidence.

M. Lafayette S. Foster est né à Franklin, dans le comté de New-London (Connecticut), le 22 novembre 1806. Il descend en ligne directe de Miles Standish, l'un des personnages les plus remarquables des guerres de Cromwell, en Angleterre. M. Foster fit ses études à l'Université-Brown à Providence (Rhode Island), puis embrassa la profession d'avocat. Il acquit un peu d'années la réputation d'être l'un des jurisconsultes les plus distingués du pays. En 1839 il fut envoyé à l'assemblée générale du Connecticut et y siégea jusqu'en 1854. Il fut par trois fois consécutives appelé à présider cette assemblée.

Élu maire de Norwich (Connecticut) à l'expiration de son mandat, il fut choisi deux ans plus tard par le parti républicain pour représenter son Etat natal au Sénat des Etats-Unis. Il a été tour à tour vice-président, et président

par interim de ce corps d'Etat et s'est constamment fait remarquer par ses vues libérales et sa modération.—*Courrier des Etats-Unis.*

Premier arrivage.—Un télégramme de la Pointe-aux-Pêches annonce l'entrée du premier vaisseau d'outre-mer dans les eaux du St. Laurent. C'est encore le *Shandon*.

—Edmond Duconda avocat de St. Jean trouvé coupable aux dernières assises criminelles de Montréal de tentative de meurtre sur la personne de sa femme a été condamné à dix ans de pénitencier.

BOOTH TUE.—Des télégrammes des Etats-Unis annoncent que l'assassin de Lincoln a été tué. Ceux qui le poursuivaient auraient fait feu sur lui au moment où il leur échappait. Un autre complice aurait été arrêté. Il se nomme Harold.

LES ASSASSINATS.—Il existe une vieille prophétie, dit-on en 1865, un événement terrible signalerait le Vendredi Saint.

—La nuit dernière un rat a mordu gravement la main d'un enfant appartenant à un ouvrier de cette ville du nom de Chs. Royer. L'enfant a perdu beaucoup de sang et sa blessure donne des craintes sérieuses à sa famille.

**L'assassin de Seward.**

Le *Herald* de Montréal, dit que le bruit court que Surratt, l'assassin de Seward, était à Montréal la semaine dernière, qu'il a été vu dans la maison d'un réfugié du Sud, et que mercredi il est parti avec plusieurs autres en voiture dans la direction de Québec.

Les prisonniers confédérés internés, au nombre de 22,000, à la pointe Look-out, ont adopté des résolutions exprimant l'horreur que leur inspire l'assassinat du Président Lincoln et témoignant leurs sympathies pour la famille du défunt. Les réfugiés confédérés à Toronto et parmi eux le lieutenant Bennet Young, le chef de l'expédition de St. Alban, ont adopté des résolutions analogues.

Cette démonstration toute spontanée de la part des confédérés réfugiés en Canada et surtout de la part de M. Young, va sans doute dérouter certains journaux new-yorkais qui soutiennent en l'absence de toutes preuves, que l'assassinat du Président Lincoln a été tramé par les insurrectionnistes de St. Alban.

PRISONNIERS ÉCHAPPÉS.—Hier, dans le cours de l'après-midi, à la suite des sentences prononcées par son Honneur le Juge Mondelet, les prisonniers étaient conduits à l'hôtel Payette, quand, chemin faisant, trois d'entre eux, montés dans une voiture de louage s'amusèrent à déjaucher leurs menottes. Un fois libres de leurs mouvements, ils firent en eux la découverte d'une forte envie de fouler une dernière fois le pavé de nos rues. Ils se jetèrent instantanément hors de la voiture, vis-à-vis la rue Shaw et se sentirent aussitôt le besoin de prendre une course, chacun dans sa direction. Ils firent si bien des pieds qu'ils réussirent à se retirer de la circulation sans bruit et sans délai. La police fut invitée à aller leur porter les félicitations du géolier, et deux d'entre eux, Mathurin et Roy, furent favorisés d'une arrestation, l'un dans un grenier à foin, au marché Papineau, l'autre dans une maison de la rue St. Marie. Le troisième, Lavioie, est encore en liberté, mais la police témoigne un fort désir de lui serrer encore une fois les mains..... et les pieds.

L'évasion est assez extraordinaire; nous voudrions savoir à qui la faute. Est-ce que ces gens-là n'étaient sous la garde de personne? —*Mineur.*

—Quelques journaux américains ont cru pouvoir annoncer que l'empereur Napoléon III était atteint d'une indigestion grave, sinon même d'une maladie dangereuse. Ils ont ajouté que la légation de France à Washington avait reçu des dépêches en ce sens.

Nous sommes en mesure de donner le plus complet démenti à cette nouvelle. Nos derniers avis de Paris sont du 29 au matin, et le 28 au soir, l'empereur, accompagné de l'impératrice, avait assisté à la représentation des *Deux-Dièges*, à l'Ambigu. La santé de l'empereur n'a jamais été meilleure.—*(Courrier des Etats-Unis.)*

MONUMENT FUNÈBRE.—Une souscription a été ouverte hier à New-York pour l'érection d'un monument funéraire en l'honneur du Président Lincoln. Les dons sont limités à un dollar pour que tous les citoyens puissent y prendre part.

A midi, M. Timothy G. Churchill, trésorier de son œuvre, avait déjà reçu cinq cents dollars. D'autres personnes chargées de listes avaient aussi recueilli un grand nombre de noms.

Des listes de souscription seront déposées dans les banques, les compagnies d'assurances, les bureaux de journaux, la douane, et les autres lieux publics. Il est certain que des sommes considérables seront réunies et que cet œuvre aura une grande popularité.

Le monument sera élevé à New-York. L'exemple sera probablement suivi par d'autres villes. —*(Idem.)*

**OFFICE A LOUER**  
DEVANT L'ÉGLISE

Notre-Dame de Lévis.  
S'adresser à  
C. A. & H. MAGUIRE.  
Lévis, 28 avril 1865. 1-m

JE soussigné, ayant employé plusieurs peintres, je pourrais mes ouvrages en peinture, je puis certifier que je n'ai jamais été satisfait comme depuis que j'emploie Monsieur Isidore Bouli, tant pour la beauté que pour la bonté de son travail.

Je puis donc le recommander à mes amis, et au public en général comme un des meilleurs peintres.

THOMAS SAMSON.  
Lévi 28 Avril.

**Madame Beaudet, MODISTE,**

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'au premier de mai, elle transportera son établissement dans la nouvelle RUE SAINT-LOUIS. Sa maison se trouve sur la propriété de M. AMBROISE BÉGIN.

Elle aura, comme par le passé, un grand et magnifique assortiment de chapeaux de toutes sortes, etc.

Elle profite de la circonstance pour prier le public de l'encouragement qu'elle a eu jusqu'à présent et elle espère qu'il continuera à l'avvenir.

Lévis, 25 avril 1865. 1-m

**LE PERROQUET.**

JOURNAL CRITIQUE, LITTÉRAIRE ET CARICATURISTE.  
Publication dont la moralité hautement reconnue est devenue un des passe-temps favoris des familles. Parait le samedi de chaque semaine. Chaque numéro contient une ou plusieurs caricatures politiques ou humoristiques de l'époque du jour.

Abonnement: \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, par semestre de \$1.00. S'adresser par lettre affranchie à C. H. MOREAU, éditeur. No. 126, rue Notre-Dame à Montréal. 25 avril. 1-m

**F. X. LEMIEUX, FABRICANT ET MARCHAND DE CUIR**

EN GROS ET EN DÉTAIL  
A  
**LÉVIS,**

AYANT considérablement agrandi son Etablissement, saisit cette occasion pour offrir ses plus sincères remerciements à ses nombreux amis et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il sera constamment en mains un assortiment général de Cuir,

—TELS-QUE:—  
CUIR ROUGE,  
CUIR A HARNAIS,  
VEAU CIRÉ,  
VACHÉ A CHAIRE,  
CUIR A GRAIN,  
CUIR A SEVELLES,  
PEAUX DE KID,  
Etc., Etc. Etc.

LE TOUT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.  
13 avril 1865. 1-a

**LE D<sup>r</sup> N. LACERTE**

MÉDECIN ET PHARMACIEN  
RÉSIDENT ET BUREAU  
dans la maison de M. Louis Lemieux, en face des magasins de M. Cass,  
CÔTE DU PASSAGE, HAUTE-VILLE, LÉVIS.

Le Dr. N. Lacerte a constamment en mains un assortiment complet de Remèdes patentés, Médecines ordinaires, Graines de toutes sortes, et autres objets de pharmacie en général.

Un assortiment supérieur de Parfumeries et AUTRES ARTICLES DE TOILETTES.  
Tels que brosses de toutes sortes, etc., etc. Le tout de première qualité et à très-bas prix. Le Dr. Lacerte tient aussi un bureau de TELEGRAPHIE.  
Lévis, 13 avril 1865.

**A LOUER!!!**

UNE maison à deux étages en bois, située en face du Presbytère de Lévis. Cette maison est neuve et dans un très-bon ordre. Le tout y est fini avec goût et élégance.

AUX MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES.  
S'adresser à  
LUDGER LEMIEUX,  
Marchand de Cuir.  
Lévis, 21 avril 1865. 1-m

**C. A. MORRISSET, avocat**  
No. 49, RUE SAINT-PIERRE,  
BASSE-VILLE QUÉBEC.  
Lévis, 13 avril 1865.

**PEINTURE.**  
HUILE, peintures de toute sorte, Couleurs à l'eau et à l'huile, Verts de Paris, terre d'ombre, Dryers, etc., etc. En gros et en détail.  
BELANGER & GARIÉPY

**FUSILS ANGLAIS**  
VENANT d'arriver, fusils doubles et simples, à bon marché.  
BELANGER & GARIÉPY

**FANEAUX DE VOITURES.**  
UN bon assortiment de faneaux et ressorts de voitures de toute espèce et de tout prix.  
BELANGER & GARIÉPY

**DRAPS DE CRIN**  
POUR meubles de la célèbre maison "Laycock" de Londres de toutes mesures.  
—Aussi—  
Céans frisés pour matelas à bon marché.  
BELANGER & GARIÉPY.

**HUILE DE CHRÉON**  
EN Gros et en détail de la meilleure qualité.  
BELANGER & GARIÉPY.

**LAMPES ET LUSTRES**  
POUR les Églises, à vendre à de bonnes conditions chez  
BELANGER & GARIÉPY.  
Québec, 25 avril 1865.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
**Le Dr. B. Goulet,**

A l'effet de prochain, transporter son bureau, dans la maison de M. PAMPALON, Rue Wolfe, Lévis, 13 avril 1865. 1-m

**J.-B. MICHAUD,**  
**CHANGEMENT DE MAGASIN.**

Je soussigné, en remerciant ses pratiques et le public en général, leur annonce respectueusement qu'il transportera au PREMIER MAI PROCHAIN son

**FONDS DE COMMERCE**  
dans la nouvelle bâtisse de M. Ed. LABADIE, vis-à-vis celle qu'il occupe maintenant.

Le grandeur de son nouveau Magasin lui permettra d'offrir au public un assortiment beaucoup plus considérable que jusqu'à présent.

OBSERVEZ L'ENSEIGNE DU  
**LION D'OR.**  
Côte du Passage, Haute-Ville.  
Lévis, 13 avril 1865. 1 m

**GRAINES! GRAINES!**  
**POUR COUCHES-CHAUDS.**

Garanties de la récolte de 1864.  
IMPORTÉS DES MEILLEURES MAISONS EN GROS D'Angleterre, et d'Ecosse, de France et des Etats-Unis.

Mises en paquets à la convenance des acheteurs  
12 PAQUETS DE TOUTES ESPÈCES POUR 2s. 6d.  
Pour un Catalogue, s'adresser à la Nouvelle Pharmacie, No. 32<sup>1</sup>, rue Saint-Jean, au pied la Côte de la Prison.

**THOS. VALLERAND ET CIE.**  
Marchands Grainiers et Pharmaciens  
Toute commande exécutée avec promptitude.  
13 avril 1865.

**LUDGER LEMIEUX**  
**MARCHAND DE CUIR,**

CÔTE DU PASSAGE, LÉVIS,  
A toujours en mains un magnifique assortiment DE  
**CUIRS DE TOUTES SORTES**  
à  
Très-bas prix.  
Lévis, 13 avril 1865. 1-m

**Nouvelle Pharmacie.**

Je soussigné informe le public de Lévis et des environs qu'il vient d'ouvrir une Pharmacie dans la maison de M. ODLIN ROY, près de M. PIERRE BARBAS, Passage Notre-Dame de Lévis, et qu'il a maintenant en main un assortiment complet de

DROGUES FRAÎCHES,  
PRÉPARATIONS CHIMIQUES,  
MÉDICINES BREVETÉES,  
PARFUMERIES,  
SAVONS DE FANTAISIE,  
BROSSES A DENTS,  
A ONGLES,  
A CHEVREUX,  
A HARBES,  
PEIGNES A DÉMELER,  
ETC., ETC., ETC.

Aussi un assortiment complet de Graines fraîches de jardin et de champ.  
Le soussigné espère par son assiduité et le prix modéré des Marchandises qu'il offre en vente, mériter l'encouragement du public.

Toutes prescriptions et ordres envoyés à l'établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible.  
ALFRED GIROUX,  
Pharmacien.  
Passage N.-D. de Lévis, 18 avril 1865. 12-m

**SÈVÈRE THÉBERGE, avocat**  
No. 53, RUE SAINT-PIERRE,  
BASSE-VILLE QUÉBEC.  
Lévis, 13 avril 1865.

**L. J. Aug. BERNIER, avocat.**  
Résidence.—Rue Wolfe, Lévis.  
Bureau.—Rue Haldimand, dans la demeure de C. Delagrave, éer. Haute-Ville, Québec.  
Lévis, 13 avril 1865.

**CASSEGRAIN ET PARÉ, avocats.**  
Porte voisine du magasin de M. Michon.  
No. 64 RUE SAINT-PIERRE,  
BASSE-VILLE QUÉBEC.  
Lévis, 18 avril 1865.

**LS. MAURICE,**

Achète toujours les Perles et les Pierres précieuses aux prix les plus élevés.  
**N. 75, rue d'Aiguillon.**

Le Maurice a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France les articles suivants qu'il vendra à très-bas prix.

**SOIERIES DE LYON,**

Riche Patrons pour Robes, assortis, depuis \$20 jusqu'à \$150 la Robe. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**REVOLVERS NOUVEAU SYSTEME.**  
Le Faucheur de 6 à 18 coups de \$14 à \$36 la pièce.  
A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**FUSILS DOUBLES.**  
Des premières Fabriques Françaises et Belges, de \$14 à \$60 la pièce. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**MACHINES ELECTRIQUES.**  
Pour guérir soi-même les rhumatismes, paralysies, goutte, etc., de \$12 à \$40 la pièce.  
A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Musique Nouvelle,**  
Pour piano, les morceaux les plus nouveaux qui aient paru jusqu'à ce jour, tels que romance, danses, etc. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**CANNES en JOJO,**  
Haute fantaisie, montées en ivoire,—vendues partout ailleurs \$2, et à vendre à un dollar la pièce par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**BAGUES GOTTA PERCHA**  
Montées en or fin, articles haute fantaisie, \$1.50 la pièce. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Plumes Anglaises sur Cartes,**  
Avec élastiques à clip et serre-papier, à 40 cents la carte. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**QUELQUES CHALES DE LAINE**  
A carreaux, articles vendus partout de \$7 à \$8 la pièce et à vendre à \$4 chaque par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**VIN BLANC.**  
Soixante-et-dix caisses Vin Blanc pur Haut Sauteur; la caisse de 12 bouteilles \$5. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**VIN ROUGE,**  
Cent vingt-cinq caisses Vin Rouge de St. Julien, vendu partout ailleurs \$5 à \$6, et à vendre à \$4 la caisse de 12 bouteilles par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Véritables Absinthe Suisse du Couvet.**  
Première qualité, à \$12 la caisse de 12 litres ou 12 pintes. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Curacao Hygienique**  
Pour ceux qui se sentent du mal à l'estomac, à \$18 la caisse de 12 litres ou 12 pintes. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Liqueurs Hygienique Raspail,**  
Pour les personnes qui digèrent mal, à \$18 la caisse de 12 litres ou 12 pintes. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**ARGENTINE.**

Il n'est plus nécessaire d'envoyer vos ustensiles d'argenterie de ménage et de sellerie et autres, chez l'argenter, quand vous pouvez les argenter vous-même avec cent pour cent d'économie et en quelques minutes avec l'argentine brevetée qui argente toutes sortes d'ustensiles ayant déjà été argentés ou non, ainsi que toute sorte de cuivre à l'instant même: \$3 le flacon. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**AMANDES.**  
Quelques balles d'Amandes princiennes, première qualité, en balles de 300 à 450 livres. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**NOIX FRANÇAISES**  
De première qualité, par balle de 50 à 100 livres. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**BOUCHONS DE LIEGE,**  
Quelques balles de Bouchons de Liège français, de différentes qualités, pour bouteilles à vin et pour pharmacie. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**PORCELAINE,**  
Une consignment de Porcelaine opaque française, à vendre à prix réduits par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**Cognac Français,**  
En caisses et en barils de 20 à 60 gallons, à vendre à tres bas prix par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**VIN DE SHERRY,**  
A tres bas prix et à vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**RAISIN MALAGA.**  
En caisses de 36 livres, à tres bon marché.  
A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**CHOCOLAT FRANÇAIS,**  
Vendu à la moitié de sa valeur, et à vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

**INSECTICIDE VICAT.**  
Pour détruire toutes sortes d'insectes. Le flacon et le soulet, 65 cents. A vendre par  
L. MAURICE,  
75, rue d'Aiguillon.

Toutes les personnes de la campagne qui désirent avoir quelques-uns des articles ci-dessus mentionnés n'ont besoin que d'envoyer le montant soit en billets ou en sous sur la poste à l'ordre de L. Maurice, et recevront par le courrier les articles demandés.  
Lévis 25 avril 1865.